

Réunion du Comité Syndical du 22 mars 2023

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de votants : 42

Convoqué le 7 mars 2023, le conseil syndical s'est réuni le 22 mars 2023 à 18h00 en visioconférence sous la présidence de Monsieur Gérard GUILLAUME.

112^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur José BELDA
Madame Cécile BIRARD
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Pierre DESMARETS
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Roland GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD

Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine LECHEVALLIER
Monsieur André MAGNOUX
Madame Nathalie MARIN
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Madame Danielle MISIC
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET
Madame Mina PERRIN
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Gilles VESCOVI

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Alain CAZE
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX

Madame Christine MANDON
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gilles PÉTEL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur François REPOLT
Monsieur Denis ROUGEYRON
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Nicolas WEINMEI

A donné pouvoir :

Monsieur Nicolas BONNET

à

Madame Mina PERRIN

Compte Administratif 2022

Les résultats de l'exercice 2022 au compte administratif sont résumés dans le tableau suivant :

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Fonctionnement	1 397 468.27	1 435 083.16	+ 37 614.89 €	+ 356 824.18 €	+ 394 439.07 €
Investissement	44 585.37	793 552.69	+ 748 967.32 €	+ 306 772.77 €	+ 1 055 740.09 €
Total	1 442 053.64	2 228 635.85	+ 786 582.21 €	+ 663 596.95 €	+1 450 179.16 €

L'exercice 2022 présente :

- En fonctionnement un excédent de 37 614.89€ qui s'explique par une recette exceptionnelle de DGD de 131 700€ qui compense le retard de versement pour l'animation Leader et PAT.
- En investissement un excédent exceptionnel de 748 967.32 € qui s'explique exclusivement par l'opération Voie verte avec le versement d'acompte de subventions du conseil régional et du FEDER alors que les travaux n'ont pas pu être réalisés cette année. Sans cette opération le résultat serait ne serait excédentaire que de 8 293.79€. Sans l'opération voie verte qui in fine sera équilibrée, le résultat de clôture serait de 357 849.63€ au lieu de 1 055 740.09€

Les résultats de l'année 2022 sont positifs et particulièrement exceptionnels en investissement en raison de l'opération Voie verte. Il est donc possible d'envisager sereinement l'année 2023 avec le lancement de la révision du SCOT mais il convient toutefois de rester prudent pour l'avenir car la principale charge en fonctionnement, les charges de personnels, ont augmenté de 56 302.98€ (+6.88%) en raison de l'augmentation du point d'indice, de l'assurance du personnel, du glissement vieillesse technicité et du renfort au service ADS.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- de donner acte au Président de séance de la présentation qui a été faite du compte administratif 2022, lequel peut se résumer conformément au tableau précédemment exposé ;
- de constater la conformité du compte administratif au compte de gestion pour ce qui concerne le résultat antérieur reporté, le résultat d'exploitation de l'exercice et le fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau précédemment exposé.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le jeudi 23 mars 2023.

Dominique ADENOT,
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20230322-771-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2023

